



Communiqué

Basse-Terre, le 22/06/23

Vigilance météorologique pour fortes Pluies et Orages et Vague-submersion : plan communal de sauvegarde de la Ville de Basse-Terre

André Atallah, Maire Président du CCAS de la Ville de Basse-Terre, informe la population de la mise en place d'un plan communal de sauvegarde et de mise en sécurité des personnes en prévision de la dégradation des conditions météorologiques liées au passage de la tempête tropicale BRET sur l'arc des Petites Antilles.

Les habitants vulnérables localisés dans des secteurs susceptibles de connaître des inondations bénéficieront d'une information préventive à domicile dispensée ce jeudi 22 juin 2023 par la Police Municipale et le CCAS. Cette information, proposée dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, aura pour objectif de rappeler aux habitants de ces secteurs comment se préparer et les bons gestes à adopter.

Le Maire de la Ville de Basse-Terre rappelle que les personnes fragiles et vulnérables peuvent se faire recenser auprès de la Police municipale et du CCAS aux horaires d'ouvertures des services (7h30-12h00 / 13h30-17h00).

Contact:

CCAS : 0590 32 36 74

Police Municipale : 0590 81 11 62

Mail : contact@ville-basseterre.fr


Le Maire
A. ATALLAH

